



Échos du CA

24 octobre 2012 !

C'est Monsieur Guy Baruchel qui préside le Conseil d'administration de TED. Etaient présents également en tant qu'administrateurs, Messieurs Michel MATHIEU, Directeur de la Division Avionique, Paul MAISONNIER, Directeur général de TED et les deux administrateurs élus par les salariés. Participent aussi le commissaire aux comptes, le Secrétaire du CCE et le Directeur juridique en tant que secrétaire de séance. Etaient absents le commissaire du gouvernement et un administrateur.

Le Conseil d'administration examine les comptes à mi année, la situation de l'actif réalisable et disponible et du passif exigible au premier semestre.

Le Président a commencé la séance en rappelant les événements concernant le domaine radiologie.

Le Secrétaire du CCE (élu CFDT) a donné une version quelque peu différente. En effet, TED vient de traverser une crise unique de son histoire. Pourtant, la société a déjà fait face à de diverses crises économiques. Deux événements sont à garder dans nos esprits :

- 1989 : plan de licenciement à Vélizy
- 1998 : fermeture du site de St Egrève

Nous pouvons maintenant rajouter un troisième événement :

- 2012 : projet de cession de la branche radiologie

Ce qui s'est passé pour la Radiologie est très grave. Le GROUPE avait décidé que cette branche n'était plus dans le cœur de métier de Thales. **EXIT la radiologie !**

C'est un fait, la société définit les domaines dans lesquels elle espère avoir des contrats, faire du business, avoir des clients.

Le domaine radiologie de Thales appartient aux métiers des composants et aujourd'hui la BL s'oriente vers les sous systèmes, aussi bien dans la BU RAD que dans la BU RFM.

La construction de la filiale TRIXELL avec nos partenaires Siemens et Philips n'a pas été simple. Il faut se souvenir des débuts. Le nombre de fois où le CA de TED a posé la question sur la rentabilité de cette société et qui a malgré tout voté pour sa recapitalisation. Cela a été un gros investissement pour Thomson-CSF à l'époque, puis Thales. Nos dirigeants de l'époque avaient une vision, un cap sur du long terme. Aujourd'hui TRIXELL fonctionne bien.

Il y a eu aussi la création de STET en JV avec un institut chinois. Cet investissement visait le marché chinois. Puis ce fut Dpax. Là aussi, avec un groupement d'intérêt, Thales y a cru et Thales a investi.

Enfin, le dernier investissement important fut le rachat de CMT en Israël pour être présent dans l'Imaging Solution.

Tout cela mit bout-à-bout démontre que Thales voulait monter dans la chaîne de valeur afin de faire vivre la branche radiologie et de rejoindre les standards du Groupe.

La branche radiologie est leader dans son marché. TED est une société qui fait des résultats, dont souvent la radiologie a contribué à ses résultats. Et Thales avait décidé de vendre ce domaine, de prendre le risque de mettre toute la société (BL MIS) en difficulté. Ce n'était pas très responsable. C'était inquiétant pour l'avenir, car ce n'était pas un projet de développement.

Le CCE a ouvert un droit d'alerte et la Direction a répondu aux questions.

Maintenant, Thales ne veut plus vendre la branche radiologie. C'est une bonne nouvelle, cela a redonné espoir aux salarié(e)s qui travaillent dans cette branche.

C'est au CA d'aujourd'hui que revient désormais l'avenir de la branche Radiologie en garantissant son niveau d'investissement et de Recherches et développements avec des nouveaux produits.

Mais depuis, une ombre se dresse au dessus de TED. C'est la situation de l'établissement de Thonon qui ne fera pas son budget. Les activités sont en dessous. Une fois de plus, la Direction a appelé à la solidarité du personnel et celui-ci a répondu présent en prenant des congés avant le 31 décembre 2012.

Ces deux exemples (Radiologie et Thonon) démontrent que le personnel est parfaitement intégré à son entreprise, qu'il la défend lorsqu'elle est attaquée, qu'il la protège lorsqu'elle en a besoin !

Même si la Direction pense terminer l'année à l'équilibre sur le site de Thonon, notre inquiétude demeure pour le premier semestre 2013.

La CFDT attend le MYB prochain avec impatience pour voir le niveau du carnet de commande et la stratégie industrielle concernant le site de Thonon !

Autre sujet d'inquiétude pour le Personnel, c'est la mise en place des Services Partagés à TGS. Aujourd'hui, nous avons vu partir nos collègues de la paie, demain ce seront ceux de la comptabilité et d'autres services encore.

Le CCE a entrepris la démarche d'aller en justice sur ce sujet (référé le 15 novembre au TGI de Versailles). Il n'empêche que la Direction ne répond pas à la question essentielle : quel est le gain escompté pour TED ? Pour la CFDT, c'est ici en CA que les administrateurs devraient se préoccuper de :

- o Est-ce que cela ne va pas engendrer des coûts supplémentaires à l'entreprise ?
- o Est-ce que la société ne va pas perdre en efficacité dans ses relations avec les autres entités du Groupe, avec l'extérieur ?

Ensuite, Monsieur Paul Maisonnier a relaté un événement qui s'est passé lundi dernier lors des journées françaises de la radiologie au Palais des Congrès à Porte Maillot. Le syndicat CGT de TED a distribué un tract à l'entrée intitulé : « Imagerie médicale, radiographie d'une industrie d'avenir ». Il ne comprend pas une telle attitude, car ce tract révèle des informations « confidentielles », distribué sur un lieu où concurrents et clients se côtoient. « C'est se tirer une balle dans le pied ! » dit-il.

Il convoque les délégués syndicaux centraux de toutes les organisations le 26 octobre 2012.

Déclaration CFDT : les membres du CE ou du CCE ont un devoir de confidentialité sur les informations économiques ou stratégiques qu'ils peuvent recevoir de la Direction. C'est le Code du Travail qui le dit ! Cependant, il est toujours difficile de définir ce qui relève vraiment de la confidentialité de la communication publique. La CFDT fait très attention à ne pas divulguer des informations qui pourraient porter atteinte aux intérêts de l'entreprise, donc aux salariés.

Le document CGT fait effectivement référence à des informations que la Direction considère comme confidentielles. Mais il n'apporte pas de faits nouveaux et reste très imprécis sur la décision de la Direction de vouloir garder la Radiologie. Pire, il met le doute dans les esprits en titrant sur la première page : « Pourtant, Thales n'exclut pas de se séparer de ce fleuron de l'industrie française. » C'est comme si, il avait été écrit avant le 13 septembre, date de l'annonce de la Direction sur le maintien de la Radiologie dans Thales.

La CFDT estime qu'elle remplit sa fonction en tant que partenaire social en faisant très attention lorsqu'elle communique en interne et en externe. C'est parfois complexe car on pourrait être tenté par la toute transparence. La CFDT privilégie l'intérêt collectif et se démarque par rapport à ces faits très graves. Elle s'inquiète sur d'éventuelles conséquences de notre business.

Vélizy, le 26 octobre 2012